

Conditions de participation à la **Semaine bio**

Qui peut participer ?

- Producteurs certifiés ou en conversion bio * ;
- Transformateurs certifiés bio * ;
- Points de vente certifiés bio ;
- Horeca certifiés bio ;
- Associations, écoles...

* L'APAQ-W refusera l'inscription des opérateurs en irrégularité de paiement de cotisation.

Comment participer ?

- Inscription gratuite de votre activité sur le site www.biomonchoix.be via un formulaire à remplir ;
- Commande de votre kit promotionnel et documentation (gratuite) ;
- Date de clôture : 28 février 2021

Restauration payante obligatoirement certifiée bio

- Les boissons et repas proposés payants devront être 100% bio et certifiés. Une déclaration préalable est à faire auprès de votre organisme de contrôle.
- La certification pour un événement ponctuel est gratuite pour les opérateurs bio déjà certifiés pour une activité bio. Les autres devront payer 175 euros HTVA à un organisme de contrôle pour la gestion administrative et les frais des contrôleurs.

Besoin de plus d'informations ?

biomonchoix@apaqw.be

Pour consommer bio & local
biomonchoix.be



Retour sur la 15^e édition 2019

Thématique Le bio local



218 professionnels
203 activités

- 58 producteurs
- 49 transformateurs
- 66 points de vente
- 20 associations
- 1 grossiste
- 7 restaurations hors domicile
- 9 écoles
- 8 marchés/salons



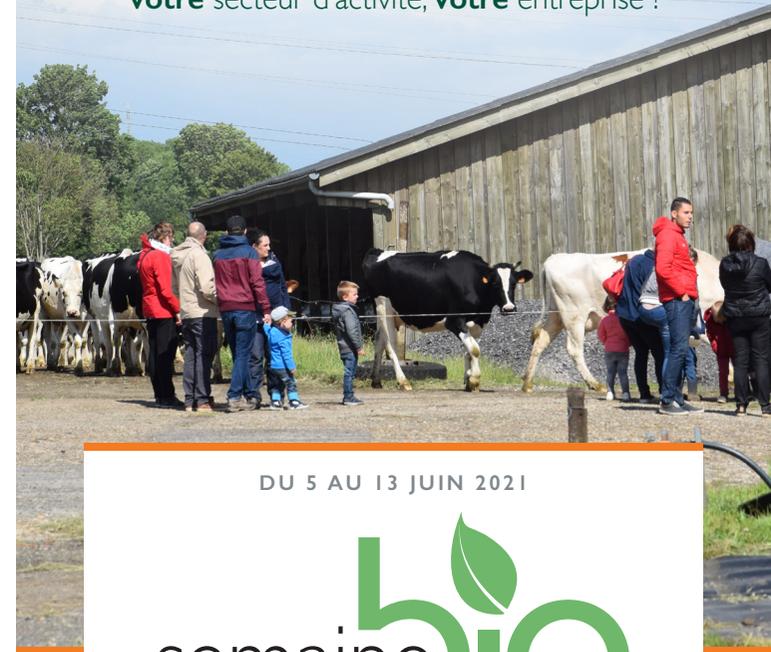
Nombreuses
interviews presse
et retours médiatiques

ER : P. Mattart, Avenue Comte de Smet de Nayer, 14 - 5000 Namur



FERMES OUVERTES, ATELIERS LUDIQUES, MARCHÉS...

Faites découvrir **votre** métier,
votre secteur d'activité, **votre** entreprise !



DU 5 AU 13 JUIN 2021

semaine **bio**

16^e édition en Wallonie et à Bruxelles

LE RENDEZ-VOUS
INCONTOURNABLE !



Du 5 au 13 juin, faites découvrir l'agriculture biologique en organisant une activité au sein de votre entreprise, de votre ferme, ou de votre association.



Organisez une activité !

Types d'activités

- Visites, portes ouvertes(*)
- Dégustations de produits bio locaux
- Ateliers (culinaire, pédagogique...)
- Démonstrations avec participation du public
- Conférences sur les thématiques bio
- Marchés
- Restauration

Kits promotionnels offerts et documentations

- Affiches et flyers
- Bâches de signalisation et panneaux directionnels
- Référencement de l'activité sur le site www.biomonchoix.be
- Documentations informatives sur l'agriculture biologique
- Outils pour expliquer le bio aux enfants
- Supports digitaux

Un subside peut être octroyé pour votre activité lors de la **Semaine bio** dans le cadre des portes ouvertes organisées chez les producteurs et transformateurs wallons. Renseignez-vous sur www.biomonchoix.be



(*) **Bon à savoir**

Thématique abordée en 2021

Pour la seconde année consécutive, la **Semaine Bio**, comme nos autres communications durant l'année, s'articulera autour de la **confiance**.

Avec la certification et les contrôles effectués tout au long de la chaîne, le label offre aux consommateurs la certitude que les produits portant le label respectent la réglementation bio en vigueur.



Le label, la certification et les contrôles seront les piliers de cette campagne et rythmeront les activités organisées.

Nous vous invitons au cours de votre/vos activité(s) à mettre en avant cette thématique.



Devenez **AMBASSADEUR** de votre secteur

Huit opérateurs certifiés bio seront sélectionnés pour représenter l'agriculture biologique wallonne durant la **Semaine bio**. Ils seront un réel soutien à la campagne.

Nous recherchons

- 4 producteurs
- 2 transformateurs
- 1 gérant de point de vente
- 1 opérateur de l'Horeca

Votre rôle

Représenter le secteur et mettre en avant l'agriculture biologique wallonne

Être disponible

- Shooting et tournage* (fin mars, début avril)
- Interviews et réponses à la presse (du 15 mai au 15 juin)

Conditions

- Votre activité principale est l'agriculture biologique alimentaire ;
- Vos produits sont issus de l'agriculture biologique wallonne ou d'un savoir-faire wallon ;
- Votre siège social se situe en Wallonie ;
- Vous travaillez activement à la valorisation de la production bio wallonne ;
- Vous organisez un événement grand public durant la Semaine bio.

Comment ?

Inscrivez-vous sur le site www.biomonchoix.be avant le 28 février 2021

Sélection

Un jury sélectionnera les candidats après analyse des dossiers de participation.

* Les photos et vidéos des ambassadeurs seront uniquement reprises sur le site internet, dans les dossiers presse et sur les réseaux sociaux.